

Ligue Nationale de Voile Cahier des Charges

Avertissement :

Ce Cahier des Charges définit les points essentiels à l'organisation d'une épreuve de bonne tenue. Quelques chapitres sont des conseils d'organisation et donnent des indications aux Organisateur, ce document n'est évidemment pas exhaustif !

Sont donnés sous forme d'annexe des descriptifs, et des quantités. Elles vous aideront à évaluer votre budget en fonction du cas particulier de votre Club. Ces annexes ne tiennent pas compte de vos infrastructures existantes et des équipements nautiques (bouées, pavillons, semi-rigides etc...) déjà en votre possession.

Contacts pour renseignements : Invoile@ffvoile.fr

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	2
1. LA MANIFESTATION	3
2. TITRE DECERNE	3
3. L'ORGANISATION	4
4. LES ARBITRES	5
5. REUNIONS PREPARATOIRES et PENDANT L'EPREUVE	5
6. ADMINISTRATION	5
7. COMMUNICATION – PROMOTION – PRESSE	6
8. ASSURANCE	7
9. RESSOURCES HUMAINES et DESCRIPTION DES POSTES	7
10. RESSOURCES MATERIELLES	7
11. EQUIPEMENTS	7
12. VOILIERS FOURNIS AUX CONCURRENTS ET BATEAUX ORGANISATION	9
13. HEBERGEMENT, RESTAURATION, TRANSPORT	9
14. INFORMATION, AFFICHAGE, SONORISATION	10
15. PROTOCOLE, CEREMONIES, DOTATIONS	11
16. COMMUNICATION, SIGNALÉTIQUE, IDENTIFICATION	11
17. RESSOURCES FINANCIERES	12
18. CONVENTION - PLANIFICATION - EVALUATION	13
ANNEXE N°1 : VOILIERS FOURNIS AUX CONCURRENTS	14
ANNEXE N°2 : PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'ARBITRAGE (CCA)	15
ANNEXE N°3 : DESCRIPTIF DES BATEAUX ORGANISATION	16
ANNEXE N°4 : DESCRIPTIF RESSOURCES HUMAINES	17

PREAMBULE

PROPRIETE EXCLUSIVE DE LA LIGUE NATIONALE DE VOILE

Le code du sport précise que, dans chaque discipline, une seule fédération agréée reçoit délégation du Ministère chargé des Sports pour organiser les compétitions sportives à l'issue desquelles sont délivrés les titres internationaux, nationaux, régionaux ou départementaux.

La Fédération Française de Voile est donc l'organisateur juridique de ces épreuves sportives. Cette « propriété exclusive » de l'évènement lui confère tous les droits sur le championnat, et en conséquence la propriété et le monopole sur l'ensemble des domaines de l'évènement (sponsoring, organisation technique, communication, publicité, relations publiques...)

Toutefois pour l'organisation de cette Ligue Nationale, la Fédération souhaite s'appuyer sur une structure affiliée à la FFVoile qui dispose de l'organisation matérielle de l'évènement de par les droits que lui délègue la FFVoile au travers du cahier des charges de l'évènement et de la convention d'organisation que le club s'engage à signer. A ce titre cet organisateur local se voit conférer la qualité d'autorité organisatrice au sens de l'arrêté du 3 mai 1995 modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 sur les manifestations nautiques en mer.

Pour tous les domaines non précisés dans le cahier des charges ou pour les droits non conférés dans le cahier des charges, ils restent la propriété/monopole de la FFVoile conformément aux dispositions du code du sport.

Le périmètre des droits concédés par la FFVoile doit être scrupuleusement respecté sans en dépasser le cadre.

1. Utilisation du titre et Chartre graphique :

Le titre « Ligue Nationale de Voile » est la propriété exclusive de la FFVoile. L'organisateur bénéficie du droit d'utiliser le titre de l'épreuve pour laquelle il a été désigné comme autorité organisatrice par la FFVoile qui a créé une commission Ligue Nationale de Voile en charge de la gestion de cette compétition.

Toute production officielle, quel que soit la forme ou la nature du support (notamment : impression, édition, réalisation, production ou produits dérivés, etc) devra obligatoirement respecter la charte graphique.

2. Obligations :

- de l'autorité organisatrice :

Pour chacune des créations, un bon à tirer sera soumis préalablement à la FFVoile qui pourra exiger une (des) modification(s).

- de la FFVoile :

La Fédération Française de Voile dispose de deux semaines pour répondre par écrit aux bons à tirer qui lui sont soumis.

1- LA MANIFESTATION : LIGUE NATIONALE DE VOILE

TITRE, DATES :

Titre : LIGUE NATIONALE DE VOILE – Etape 20XX

Dates à proposer dans la candidature avec une argumentation tenant compte du calendrier national (éviter les grands week-ends de compétition de type Pâques, Ascension et ceux sur lesquels de grandes compétitions sont déjà organisées) et international (pour les compétitions de petits sport boats), et de la disponibilité des participants.

FORMAT DE COURSE :

La Ligue Nationale de Voile s'inspire de la Sailing Champions League, circuit européen. Il s'agit de proposer à des équipages une course en flotte partagée (la plus identique possible), et d'organiser des matchs très courts, autour d'une quinzaine de minutes, par système de poules.

Les points clefs pour s'assurer de la réussite de l'évènement sont :

- Une flotte de bateaux la plus identique possible,
- Un comité de course qui enchaîne les manches : les journées sont longues pour les bénévoles !
- Un comité technique sur l'eau paré à toutes les situations (idéalement prévoir un bateau de spare sur l'eau)
- Une équipe d'arbitrage efficace, attentive, et prête à discuter avec les coureurs,
- Une équipe de « navettes » pour les transferts bien rodée,
- Un accueil à terre chaleureux !

TYPE DE VOILIER UTILISE:

Monotype Habitable ou Dériveur à équipage (3 à 6 membres d'équipages) de 5 à 8 mètres.

- Nombre d'équipes : 18 à 24 équipes de clubs de 3 à 6 personnes

- Nombre de bateaux : en fonction du nombre d'équipe 7 minimum (dont 1 « mulot »)

Descriptif et préparation technique des bateaux : Voir Annexe N°1

La FFVoile se réserve le droit d'imposer à l'organisateur une flotte de voiliers qu'elle mettra à disposition à ses propres frais.

ZONE DE COURSE :

La zone doit être visible par des spectateurs depuis la terre. Cette zone peut vraiment être « **à toucher la terre** ».

L'organisateur est incité dans la mesure du possible à fournir un descriptif de « stade nautique » utilisé pour l'épreuve avec le cas échéant les mesures météorologiques, de courant, ainsi que tout élément pouvant attester de la faisabilité d'utilisation du site aux dates considérées.

Le format de la LN Voile est court et intense, avec beaucoup de rotations d'équipages, le plan d'eau doit s'y prêter.

PARCOURS :

Parcours type banane avec bouée au vent et porte sous le vent. Temps cible des courses **15mn maximum** pour le dernier bateau arrivé.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'INSCRIPTION:

Une somme dont le montant correspond à 600 € par équipage sera versée par la FFVoile
Les droits d'inscription payés par les équipes incluent la mise à disposition des voiliers, le cocktail d'ouverture et une soirée des équipes.

Le club hôte est incité à proposer des offres d'hébergement de différentes catégories proches du club, et à proposer une solution de panier-repas pour les coureurs, si possible.

PROGRAMME TYPE (prévisionnel et susceptible de modifications substantielles) :

Jeudi : Proposer idéalement des entrainements et avancer les inscriptions
10h00 : Ouverture de la chaîne d'inscriptions et remise des dotations
11h-17h : créneaux d'entraînement
17h-19h : photocall des équipages

Vendredi : 08h30 : Suite des inscriptions et remise des dotations
10h00 : Briefing skippers
12h00 : 1^{er} signal d'attention
19h00: Conférence de presse (facultative)
19h00: Cocktail de bienvenue (présentation des équipes)

Samedi: 08h30 : Briefing skippers
9h30 : 1^{er} signal attention
20h00: Soirée des équipes (indiquer le lieu et définir le menu envisagé)

Dimanche: 08h30 : Briefing skippers et Clubs Team Leader
9h30 : 1^{er} signal d'attention
16h00 : Heure limite pour donner le dernier signal d'attention
Remise des prix dès que possible

2 - TITRE DECERNE :

VAINQUEUR DE LA Xeme ETAPE DE LA LIGUE NATIONALE DE VOILE.

Et

VAINQUEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE VOILE « ANNEE N »

3- L'ORGANISATION :

La Ligue Nationale de Voile est une épreuve officielle de la Fédération Française de Voile organisée par un Club qui aura fait acte de candidature sur la base de ce cahier des charges.

LE COMITE D'ORGANISATION :

Etablissement de la liste par l'Organisateur et la FFVoile, il devra comporter :

- Président(e) du Club ou son représentant
- Principal Race Officer (PRO)

- Président(e) Comité de Course
- Président(e) du Jury
- Commissaire Technique
- Responsable PC Course
- Délégué Fédéral et/ou Délégué Technique FFVoile
- Attaché(e) de presse et/ou de Communication
- toute autre personne jugée nécessaire

4- LES ARBITRES :

LES ARBITRES DESIGNES PAR LA FFVoile : (Cf Annexe N°2)

Sont désignés par la FFVoile :

- le Président du Comité de Course et son assesseur,
- le Président du Jury et ses assesseurs,
- Le Principal Race Officer et son éventuel adjoint

Une dotation pour les arbitres serait appréciée

Les compétitions de la Ligue Nationale de Voile seront arbitrées en jugement direct sur l'eau.

Important : le nombre d'arbitres varie en fonction du format de course retenu.

Exemple :

- 6 voiliers fournis = 2 paires d'arbitres devront être sur l'eau durant l'ensemble des courses

La prise en charge des frais de transport et de séjour des arbitres est faite selon les règles en vigueur définie par la CCA. (Cf Annexe N° 2).

5- REUNIONS PREPARATOIRES et PENDANT L'EPREUVE :

Il est indispensable d'organiser une ou plusieurs réunions préparatoires avant la compétition. Des réunions quotidiennes pendant la compétition seront planifiées.

6- ADMINISTRATION :

AVIS DE COURSE :

Rédaction : FFVoile accord organisateur

Expédition FFVoile

INSCRIPTIONS :

Dossier d'inscription : FFV Voile

Rédaction : FFVoile accord organisateur

Expédition : FFVoile

Informations aux coureurs :

Dossier à mettre en ligne sur le site Internet : Il comprend tous les éléments permettant aux coureurs de préparer son séjour : les possibilités de logement, les moyens d'accès : route, fer, air.

Ce dossier sera expédié par l'organisateur à la FFVoile pour mise en ligne et envoi aux équipes.

Accusé de réception d'inscription : FFVoile

Suivi et rédaction : FFVoile/ Organisateur

INSTRUCTIONS DE COURSE:

Rédaction : Par le PRO en accord avec le Président du Comité, le Président du Jury. **Validation obligatoire** de la FFVoile.

Edition : sont photocopiées au dernier moment par le Club / Mise en ligne par la FFV.

TABLEAU OFFICIEL ELECTRONIQUE :

Un tableau officiel électronique sera intégré au site internet pour publier l'ensemble des informations que les arbitres souhaitent faire passer aux concurrents : avenants, jugement.....

Lors de l'inscription toutes les coordonnées mails et numéros de téléphones portables des inscrits seront remis à l'AO.

DECLARATION DE LA MANIFESTATION, DEMANDES D'AUTORISATION :

Rédigée par l'Organisateur, une copie des documents, ainsi que la(les) réponse(s) des autorités seront remises au Président du Comité de course avant le début de l'épreuve.

Cette déclaration devra tenir compte des demandes formulées dans l'article Zone de Course.

Affaires maritimes :

Déclaration de manifestation : Rédaction : Organisateur

Demande dérogation : Rédaction : Organisateur

Autres (Préfecture, Mairie etc...) : Organisateur

Rédaction : si nécessaire, organisateur

DOSSIER EQUIPE ET DOTATION :

- Avis de course, Instruction de course, pairing liste
- programmes sportif et des festivités
- tickets/pass pour les différentes festivités
- badges, laisser-passer si nécessaires

Une dotation de bienvenue pour chaque équipe doit être proposée.

7- COMMUNICATION / PROMOTION / PRESSE

La FFVoile missionnera à ses frais un service communication et presse pour coordonner l'ensemble de la communication de l'évènement, avant pendant et après la compétition.

L'Organisateur aura à prendre à sa charge les frais de bouche et d'hébergement de ce staff qui sera composé des personnes suivantes :

Un responsable communication de la compétition (FFVoile)

Un rédacteur site interne/communiqué de presse/réseaux sociaux (FFVoile)

Deux/trois personnes pour la production audio-visuelle (FFVoile / Organisateur)

Un Photographe (Organisateur)

Une personne pour la coordination du tracking des courses,

Les journalistes qui se déplaceront pour le voyage de presse (éventuellement)

Il est demandé à l'organisateur de proposer toutes les opérations et actions possibles qui permettront de mettre en valeur cette compétition et les équipes de club auprès du grand public, des médias locaux, régionaux et de la presse spécialisée, notamment la mise à disposition d'un speaker pouvant commenter certaines courses en live (conformément aux directives de la FFVoile et notamment la dernière journée de l'épreuve).

Une production « FFVoile » d'une vidéo journalistique est envisagée. Cette vidéo devra être diffusée sur le site de la compétition, sur le site internet et mis à disposition sur un FTP pour les médias.

Ouverture d'une chaîne YouTube (par la FFVoile) pour diffuser les films produits.

Le Photographe devra en plus des photos réalisées et publier chaque jour libre de droit produire les éléments suivants :

Diaporama de meilleures photos du jour à diffuser sur le site de la compétition et sur son site internet.

Réaliser et encadrer une photo pour chaque équipe de clubs ayant participé à la compétition.

Une solution de tracking des bateaux durant les courses sera prise en charge par la FFVoile.

8- ASSURANCE:

ASSURANCE :

- R.C. des organisateurs,
- Matériels loués, empruntés.
- La FFVoile doit connaître le montant de la franchise d'assurance des bateaux au moment de la réponse à l'appel d'offre.

ASSURANCE DE LA FLOTTE DES MONOTYPES

- les bateaux doivent être assurés tout risque
- le montant préconisé de la franchise de l'assurance contractée par l'organisateur pour cette flotte est de 1000€ à 1500 euros (montant de la caution fixée par le règlement de la ligue et payée par les équipes pour l'utilisation des bateaux).
- le contrat d'assurance devra être proposé à la FFVoile pour accord.

9- RESSOURCES HUMAINES et DESCRIPTION DES POSTES:

Le document figurant en Annexe N° 5 permet de définir les effectifs indispensables, à terre et sur l'eau pour un bon déroulement du championnat. Ce document traite des équipes :

- Comités de Course, Commission Technique, Arbitres, PC Terre, Secrétariat, Vie du Club

10- RESSOURCES MATERIELLES :

Les documents figurant en annexe N°3 et N°4 permettront d'évaluer le nombre de bateaux nécessaires (Comité de Course, Commission Technique, Juges, etc...) et le matériel nécessaire au bon déroulement du championnat.

Si le Club n'a pas d'accès direct au plan d'eau, il est absolument nécessaire de prévoir un ou plusieurs bateaux pontons permettant d'embarquer l'ensemble des équipages en attente :

Format 6 bateaux x 18 équipes = soit une 50^e de personnes à loger sur des bateaux pontons.

Ces bateaux pontons doivent permettre d'accueillir confortablement les équipes en attente. (prévoir café/thé et collations)

Il est aussi nécessaire de disposer de suffisamment de semi-rigides pour assurer des rotations rapides permettant d'optimiser le temps de navigation des équipes.

11- EQUIPEMENTS :

LOCAUX :

La qualité des locaux à terre et notamment des espaces pour les coureurs, les partenaires et les institutionnels est un élément essentiel du choix du site retenu !

Hospitalité

- 1 espace pour accueillir les équipes / partenaires pour des opérations d'hospitalité ;

- 1 espace pour organiser la soirée des équipes (équipages + partenaires + institutionnels)
- 1 espace de repos pour les équipages type « players lounge »)

Merci de fournir un descriptif précis de ces espaces, des configurations envisagées et des caractéristiques des équipements techniques (photographies appréciées).

PC Course / Secrétariat du Comité Technique:

- équipement : téléphone, VHF, tables, Chaises, internet
- café et collation

Salle de Briefing :

- pouvant contenir une centaine de personnes
- équipement : tables, chaises, tableau ; écran pour projection, wifi
- café et collation

Salle réunion équipe « arbitre et Comité » :

- pouvant contenir une petite dizaine de personnes
- pouvant servir de vestiaire pour les arbitres et Comité
- équipée de tables, chaises, tableau, wifi

PC Presse :

- Pouvant accueillir l'ensemble de l'équipe de communication (Cf. ci-dessus)
- équipé **d'Internet très haut débit (obligatoire)**, avec tables, chaises, panneau affichage,
- café et collation

Parking coureurs :

- Véhicules (environ cinquante)

Parkings organisation et VIP:

- Véhicules (nombre à déterminer avec le Club)

SANITAIRES :

Douches, WC ; veiller à leur parfait entretien durant l'ensemble de la compétition y compris le week-end.

BUREAUTIQUE : (à disposition permanente de l'organisation !)

- 1 imprimante couleurs + tonner de rechange + Driver.
- tous les jours et plusieurs fois par jours les résultats seront produits et affichés en ligne.
- une machine à mettre sous plastique les pairing list à destination des skippers, Arbitres, Comité de Course et Commission Technique.

PAVILLONNERIE:

Voir Annexe N° 4 : Etat Pavillonnerie

Pavillons à l'usage des arbitres (voir avec eux ce dont ils disposent eux-même)

- Vert, Rouge, Noir et jaune doivent être montés sur manche PVC ou bois: dimension minimum 30 cm x 40 cm

Pavillons à fournir aux concurrents:

- pavillon Jaune, rouge ou Y (je réclame) sur manche
- pavillons blanc ou rose fluo, (avarie) à mettre sur pataras, (25 x 25 cm minimum)

BOUEES :

- 1 bouée « au vent »
- 2 bouées « sous le vent »
- 2 bouées « Changement de parcours »
- 1 bouée « bout de Ligne de départ / arrivée»

Attention : Il peut être important de baliser une zone de sécurité et de dangers, si la zone de course se trouve à proximité du rivage, prévoir le matériel en conséquence.

Prévoir une ou des bouées de rechange.

L'organisateur pourra adresser une demande de matériel au Service Logistique de la FFVoile, les frais étant à la charge de l'organisateur.

VHF:

L'Organisateur devra fournir une VHF, fixe, à l'usage de la personne responsable de la permanence à terre (PC course) et du service de presse.

L'organisateur devra fournir un maximum de VHF portables à l'usage du Comité, de chaque bateau arbitres, du bateau Commission Technique, du bateau PRO.

L'organisateur pourra adresser une demande de matériel au Service Logistique de la FFVoile, les frais étant à la charge de l'organisateur.

DIVERS :

Pesée des équipages:

L'organisateur devra fournir une balance précise.

Carburants :

L'organisateur devra s'assurer que le poste carburant pourra être ouvert en fonction du programme des courses. Les frais de carburants et d'huile sont à la charge de l'Organisateur.

Voilerie :

Les voiles étant très sollicitées pendant l'épreuve et les risques de déchirures fréquents, l'organisateur s'assurera qu'une voilerie installée à proximité sera ouverte et disponible pour effectuer les réparations courantes, y compris le Week-end.

Les frais seront répercutés par la Commission Technique sur les équipes fautives.

Mécanique :

l'organisateur s'assurera qu'une entreprise installée à proximité sera ouverte et disponible pour effectuer les dépannages, y compris le Week-end.

12- VOILIERS FOURNIS AUX CONCURRENTS ET BATEAUX ORGANISATION

Descriptif Voiliers fournis aux concurrents : Cf Annexe N° 1

Descriptif Bateaux Organisation : Cf Annexe N° 3

13- HEBERGEMENT, RESTAURATION, TRANSPORT :

HEBERGEMENT :

Coueurs : Donner les possibilités d'hébergements collectifs, de location, de camping, d'emplacement de camping-car, d'hôtellerie.

Les délégués fédéraux : Prise en charge de l'hébergement par l'Organisateur.

L'équipe communication : Prise en charge de l'hébergement par l'Organisateur.

Les délégués techniques : Prise en charge de l'hébergement par la FFVoile.

Les Arbitres : Prise en charge de l'hébergement selon le barème CCA

Les Présidents de Comité et juges doivent être logés dans des établissements dont le confort correspond à DEUX ETOILES NN.

VIP invités (établir la liste), à discrétion conjointe de l'Organisateur et du Délégué Fédéral

RESTAURATION :

- Coureurs : Paniers repas pris en charge par l'Organisation si le budget le permet.
Invitation au Pot accueil, Pot de remise des prix et Repas de gala (prise en charge par l'Organisation)

- Organismes/ Arbitres / Equipe communication et équipe fédérale: Prise en charge totale par l'Organisation.

Petits déjeuners : Pris à l'hôtel

Repas du midi : Pris sur l'eau sous forme de paniers repas, prévoir copieux et varié et une collation pour le goûter, les journées peuvent être longues...

Repas du soir : Pris aussi vite que possible après la fin des obligations liées à la compétition.
Dans la mesure du possible dans un même lieu pour toute l'équipe d'arbitrage. S'assurer de la rapidité du service.

- VIP invités : Rare.
Prise en charge par l'Organisateur, à discrétion

PRISE EN CHARGE TRANSPORT :

- Bénévoles : à discrétion de l'Organisateur
- Arbitres: suivant modalités définies par la CCA, (Cf Annexe N°2)
- Staff FFVoile: suivant accord (notamment pour Service Presse)

14- INFORMATION, AFFICHAGE, SONORISATION :

PANNEAUX D'AFFICHAGE et ECRANS :

Panneau info course :

- avis de course,
- programme,
- IC et annexes,

Panneau infos générales :

- animations,
- petites annonces,
- messages.

Ecran TV ou de projection dans la salle dédiée aux coureurs : Connexion Wifi

MATS DE PAVILLONS :

- pavillons : national, de la région, du département, de la ville,
- pavillons des partenaires : FFVoile, sponsors,
- un mât officiel pour les signaux à terre.

SONORISATION DU SITE:

A destination des coureurs

Permet d'effectuer les annonces aux coureurs et pendant la cérémonie de clôture et de la lecture du palmarès.

A destination du public

Si l'Organisateur souhaite attirer du public sur le site, il est conseillé de sonoriser les lieux où le public pourra naturellement s'installer pour regarder l'épreuve.

Dans ce cas il est nécessaire d'avoir un speaker/animateur pour expliquer et « faire vivre » ce qui se passe sur l'eau. Prévoir une ligne budgétaire en conséquence et notamment la possibilité d'un écran géant.

15- PROTOCOLE, CEREMONIES, DOTATIONS:

PROTOCOLE :

Sera établi par la FFVoile et l'Organisateur : ordre des discours, gestion du temps de parole.

« CEREMONIE » D'OUVERTURE

- Présentation des Comités d'honneur et d'organisation,
- Présentation des arbitres : Présidents du Comité de Course, du PRO, des Umpire, de la Commission Technique, du Service presse, du Secrétariat de Course,
- Présentation des équipages,
- Pot d'accueil.

DINER DES EQUIPES :

Moment où les officiels peuvent faire les discours devant l'ensemble des équipages

Repas simple et convivial : si possible entrée, plat de résistance, fromage dessert, eau et vin, café

Ce repas aura lieu le samedi soir, ainsi l'ensemble des équipages pourra être présent.

Remise des prix du concours 'communication « réseaux sociaux.

Petit mot par les équipes.

REMISE DES PRIX :

Se fait peu de temps après l'arrivée des concurrents au ponton,

- Préparer l'ordre des discours et gérer le temps de parole,
- Effectuer la lecture du palmarès, la remise des médailles et trophées, photos aux équipages
- Pot de clôture.

DOTATIONS

Doivent être établies en fonction du budget de l'épreuve. Si des vêtements sont offerts, il vaut mieux privilégier la qualité et l'esthétique qu'à la quantité. Ce qui sera de bon goût sera porté et fera donc la publicité de l'événement. Ce qui sera de mauvais goût ou de mauvaise qualité ne sera pas porté et probablement jeté.

- Coureurs : Tee-shirt, polos ou autre dotation fournis par la FFVoile
- Trophée, et médailles : fournis par la FFVoile,
- Officiels, organisateurs, arbitres, bénévoles: Polos ou vêtements fournis par la FFVoile.

Le Club et/ou les partenaires peuvent s'ils le souhaitent offrir des dotations complémentaires.

16- COMMUNICATION, SIGNALÉTIQUE, IDENTIFICATION :

Toute production, comportant le titre "Ligue Nationale de Voile", quelle que soit la forme ou la nature du support (impression, édition, réalisation, production ou produits dérivés) doit être soumise à l'accord préalable de la FFVoile.

Celle-ci pourra, le cas échéant, demander des modifications.

Compatibilité des partenaires de la FFVoile, de l'épreuve et de l'organisateur :

Avant d'accepter un partenaire, l'organisateur devra s'assurer, auprès de la FFVoile, de la compatibilité de celui-ci avec les partenaires institutionnels de la FFVoile.

SIGNALETIQUE :

Propre à la manifestation : (en fonction du budget)

L'organisateur peut faire réaliser des affiches ou autre supports de communication.

La FFVoile réalise la maquette de l'affiche et fournit un package « LN Voile » : banderolles/pavillons LN voile/ Flamme pour les clubs / Pavillon des clubs etc.

IDENTIFICATION : (en fonction du budget)

Des coureurs, des officiels, des véhicules :

- badges, laissez-passer, etc ...

SIGNALETIQUE FFVoile :

Logo LNVoile devra figurer sur les divers documents réalisés pour l'occasion.

La FFVoile fournira les pavillons et les banderoles aux couleurs de la LNVoile, l'organisateur aura la charge de la pose et de l'entretien de ceux-ci.

FLECHAGE : (en fonction du budget)

Un fléchage sera mis en place depuis les différents accès à la ville jusqu'au site de l'épreuve.

SITE INTERNET DE LA COMPETITION :

Il sera réalisé et tenu à jour par la FFVoile : <http://www.lnvoile.fr/>

Le club organisateur mettra en place un lien à partir de son site et fournira les éléments graphiques et le contenu qu'il souhaite voir apparaître sur le site.

TRANSMISSION DES RESULTATS :

En complément des communiqués de presse rédigés par le Service de Presse, le Délégué Technique FFVoile se chargera de transmettre les résultats à la FFVoile au moyen du logiciel FREG.

(L'ensemble des membres de l'équipage devra être saisi).

17- RESSOURCES FINANCIERES :

Les lignes de ce budget prévisionnel technique ne comprennent que les dépenses et recettes minimales nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

Estimation d'un budget minimal : 30 à 35 000 € TTC.

BUDGET PREVISIONNEL D'UNE ETAPE DE LA LIGUE NATIONALE DE VOILE.

Exemple de budget prévisionnel (compte de charges) pour un club organisateur (sans tenir compte des apports et des partenariats conclus par la Ligue Nationale de Voile).

Items	Charges €	Items	Recettes €
Location matériel nautique	7000	Inscriptions	Entre 10800 et 14400 euros.
Coût matériel Nautique	2000	FFVoile Arbitrage	2500
Frais Associé matériel nautique	1500	Conseil Régional	Entre 3600 et 7200 euros à trouver
Organisation terre (hors structure éphémères)	3000	Conseil Départemental	
Prise en charge Staff LNVoile	2000	Ville ou aggro	
Frais de réception	5000	Sponsors privés	
Communication :			
Signalétique / trophées / Médailles	2000	Fournisseurs et participation FFVoile	11500
Vidéo	3000		
Photo	2000		
Textile	2500		
Staff comAgence com	2000		
Total	32 000		32 000

18- CONVENTION - PLANIFICATION - EVALUATION :

Une convention entre la LNVoile et le club organisateur sera réalisée et définira les engagements mutuels.

L'état de préparation et d'organisation de la compétition sera constamment évalué par le Comité Technique,

Dès le championnat terminé, les comptes seront clôturés, le bilan financier adressé à la FFVoile dans les 30 jours.

ANNEXE N°1 : VOILIERS FOURNIS AUX CONCURRENTS:

Description :

- quillard de sport / petit inshore de compétition monotype

Voiles : Composition du jeu minimum :

Au minimum : 1GV, 1 Foc, 1 Spinnaker

Qualité :

- les voiles doivent être le plus identique possible. Cela ne veut pas dire obligatoirement neuves, mais de vieillissement homogène.

- Il n'est pas nécessaire que les voiles soient à la jauge du type de bateau fourni, si celles-ci sont homogènes.

- Comme équipement de base, privilégier des focs et spis de taille intermédiaire.

- Pavillons à mettre à bord: jaune ou You rouge, blanc ou rose fluo montés sur un petit manche en bois ou PVC.

- Idéalement SANS filières.

Conseil de préparation des bateaux :

- avant l'épreuve, faire un contrôle très approfondi des bateaux, de la tête de mât au bas de la quille...Chaque minute perdue à réparer peut empêcher le bon déroulement de la compétition.

- réparer ou repérer au préalable les petits chocs qui existent sur les bateaux avant la compétition demander une dérogation aux Affaires Maritimes en cas d'allègement du matériel de sécu. Les Affaires Maritime en général acceptent facilement les dérogations car il y a plus de bateaux à moteur et donc de sécurité que de voiliers...

- démonter tous les équipements fragiles ou sensibles (girouette etc...)

- fixer au maximum les éléments mobiles (chariot de GV par exemple)

- vider au maximum les bateaux de leurs équipements et limiter au maximum le matériel embarqué. Cela simplifiera la vérification des inventaires entre chaque passage à bord des équipages et les risques de contestation.

- neutraliser le réglage du gréement une fois que celui-ci aura été « homogénéisé » par l'Organisation.

- scotcher tous les points « agressifs » du bateau

- assurer un carénage « impeccable » des bateaux, c'est le premier détail que remarquent les coureurs, au besoin faire passer un plongeur avant la phase finale de l'épreuve.

- prévoir un petit stock de pièces de rechange, 5 ou 6 spis, poulies, 1 tangon ou bout-dehors de spare, manivelles de winch, assignat pour réparation rapide des voiles. Tout ce matériel devra être à bord du bateau Commission Technique ainsi qu'une caisse à outils « conséquente ».

Gestion de la caution demandée au skipper :

- l'organisateur doit demander une caution qui servira à rembourser les dégâts occasionnés en cours de compétition, le montant sera fixé au préalable dans l'Avis de Course de l'épreuve.

- Il doit également pousser les skippers à opter pour le rachat de franchise proposé dans le cadre de la licence FFV,

- le skipper « fautif » sera désigné par les Juges (arbitrage sur l'eau et Instruction en suivant)

- la Commission Technique devra évaluer financièrement les dégâts

- le skipper ne pourra poursuivre la compétition que s'il a remis le montant de sa caution à jour.

- en général, il est demandé 1000 à 1500 euros de caution pour un bateau de 7 à 8 mètres. Ce montant doit couvrir la franchise demandée par l'assureur des bateaux fournis. En cas de choc grave, démâtage ou collision, la caution sera retenue ou l'assurance devra jouer.

ANNEXE N°2 : PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'ARBITRAGE (CCA)

PRINCIPES DE PRISE EN CHARGE DES ARBITRES

Code	Déplacements	Hébergement / Subsistance
DP *	Frais de déplacement remboursés à l'arbitre par la CCA, montant plafonné à 380 €. Complément éventuel remboursé par l'organisateur.	Hébergement et subsistance pris en charge par l'organisateur
DT *	Frais de déplacements remboursés en totalité à l'arbitre par la CCA.	Hébergement et subsistance pris en charge par l'organisateur
DTH *	Frais de déplacements remboursés en totalité à l'arbitre par la CCA.	Hébergement et subsistance pris en charge par l'organisateur qui reçoit une participation de la CCA de 30,5 € par arbitre et par jour de présence sur site, sur présentation d'une facture.

- DP *** : Déplacement Plafonné
DT * : Déplacement en totalité
DTH * : Déplacement en totalité et participation de la CCA de 30,50 € aux frais d'hébergement et de subsistance assurés par l'organisateur

Déplacement (applicable par la FFVoile/CCA ou l'organisateur):

Véhicule personnel : selon barème en vigueur dans le Règlement financier de la FFVoile, actuellement 0,35 € / km + péages (trajet Domicile / lieu de début de la régata, kilométrage "trajet le plus rapide" référence www.mappy.fr), sur présentation des originaux de péage.

Ou train ou avion si prix voisin avec accord préalable, sur présentation des pièces justificatives originales.

NB : Les déplacements pris en charge par la FFVoile sont remboursés directement aux intéressés par la FFVoile, à réception (dans les 30 jours suivant l'épreuve) du compte-rendu d'épreuve et de la note de frais accompagnée des justificatifs.

Pour les épreuves à étapes, la prise en charge éventuelle des arbitres par la FFVoile se fera uniquement sur leur déplacement A.R domicile – lieu de départ de l'épreuve. Les autres déplacements sont pris en charge par l'organisateur.

Hébergement :

Rappel des normes : Hébergement individuel (norme ** ou équivalent) et repas.

Possibilité de logement gratuit pour un accompagnant selon accord préalable avec l'organisateur.

Extras et frais de repas de l'accompagnant à la charge de l'arbitre.

Le club organisateur doit adresser à la FFVoile (dans les 30 jours suivant l'épreuve) une facture du montant exact de l'aide accordée ainsi que les justificatifs des frais engagés pour l'hébergement et la nourriture des arbitres pour s'ouvrir droit au versement de ces indemnités.

Le club organisateur doit adresser à la FFVoile (dans les 30 jours suivant l'épreuve) une facture du montant exact de l'aide accordée ainsi que les justificatifs des frais engagés pour l'hébergement et la nourriture des arbitres pour s'ouvrir droit au versement de ces indemnités.

ANNEXE N°3 : DESCRIPTIF DES BATEAUX ORGANISATION

Affectation	Type	Nbre	Description	Armement / Équipement par bateau
Arbitres	Semi-rigide	2	Taille minimum : 5.5m Puissance Moteur : < à 40/50 Ch	Console centrale de pilotage Signaux de Pénalité + supports, pavillons de jugement Nourrices de grande contenance ou Bidon de Secours 1 VHF portable par bateau
Comité	Voilier ou Vedette	1	Taille minimum : 8 m Bateau passant la quasi-totalité de son temps au mouillage. Sa motorisation doit être adaptée pour rejoindre la zone de course.	Dispositif pratique d'envoi des pavillons (marocain) Kit complet de pavillons + Signaux spéciaux Match Racing Signal sonore puissant 4 personnes mini à bord + Abri pour le secrétaire Mouillage adapté à la nature du bateau 1 VHF Fixe ou VHF portable selon accessibilité de la VHF fixe
Mouilleur	Rigide ou Semi-rigide	1	Taille minimum : 5 m Puissance Moteur : < à 40 Ch	Bouées + mouillages + compas relèvement + VHF+ Pavillons Console centrale de Pilotage
PRO (Directeur de Course)	Rigide ou Semi-rigide	1	Taille minimum : 5 m Puissance Moteur : < à 40 Ch	Console centrale de Pilotage + 1 VHF Portable Peut aider aux changements de parcours (lui fournir pavillons) 2 personnes mini à bord (PRO et Délégué Technique FFV) Peut éventuellement servir comme bateau presse / Navette
Commission Technique	Semi-rigide	1	Taille minimum : 6 m Puissance Moteur : < à 80 Ch	2 personnes minimum à bord + 1 VHF portable + Pavillons Doit permettre embarquement voiles de rechange, caisses à outils, accastillage de rechange, tangon etc...
Navette	Semi-rigide	3 à 4	Taille minimum: 7/8m Puissance Moteur : < à 100 / 150 Ch	Doit permettre les allers & retours sur le plan d'eau et ne pas amputer le dispositif arbitrage, Commission Technique et PRO. Doit pouvoir accueillir 12 personnes à bord chacun
Presse	Semi-rigide ou vedette	1	Taille Mini: 8m Puissance moteur adaptée	Doit être adapté à l'accueil de journalistes et à la prise de vue Embarquement et débarquement facile

ANNEXE N°4: DESCRIPTIF RESSOURCES HUMAINES (pour 6 voiliers fournis)

QUALITÉ	Nbre par poste	Total	Description du poste	Divers
Arbitres	2 juges par bateau arbitre	2	Les Arbitres sont désignés par la CCA L'arbitrage se fait en direct sur l'eau	Attention : Prise en charge voir note d'information CCA Désignation: CCA
Comité	1 Président 4 Assistants	5	Assure les départs des courses Équipe relativement nombreuse pour gérer les multiples départs. Asseseurs doivent être, si possible, les mêmes du début à la fin de l'épreuve	Président du CC: Désigné par la CCA Asseseurs: bénévoles désignés par l'Organisateur
Mouilleur	1 ou 2 personnes	2	Positionne les bouées du parcours Assiste le Président du Comité	2 personnes sont vivement recommandées à ce poste Bénévoles désignés et pris en charge par l'organisateur
PRO (Directeur de Course) Délégué Technique FFV	1 personne 1 personne	2	Supervise l'organisation de la compétition Prend les décisions finales concernant: le matériel, le respect du programme, l'organisation générale	Travail en collaboration avec le délégué technique FFV le Pdt du Jury, le Président du Comité
Commission Technique	2 personnes	2	Se charge de la maintenance des voiliers Présente en permanence sur le plan d'eau, elle intervient pour remettre en état et à égalité le matériel, facture les dégâts, les 2 personnes obligatoirement: 1 pilote le semi-rigide, l'autre intervient sur le voilier	Désigné par l'organisateur, si les bateaux sont fournis par l'organisateur. En cas de flotte louée, il faut qu'un représentant du loueur soit présent et fasse partie de la Commission Technique pendant toute l'épreuve. Prise en charge: à déterminer en fonction de la composition de la Commission Technique et de la provenance des Voiliers (loués / pas loués)

Navette	3/4 Pilotes	03-avr	Semi rigide à grande capacité	2 équipages doivent pouvoir être transbordés en plus du conducteur, soit jusque 12 personnes par navette.
PC Terre	2 personnes	2	Assure un contact radio permanent	Prise en charge par l'organisateur
Commissaire aux résultats				Assisté du PRO et du délégué technique FFV dans sa tâche technique
Presse/ vidéos / Photos	1 Pilote	1	CF Article 6	
Commentateur/ Speaker	1 personne	1		

+ Au moins 5 personnes (bénévoles ou salariées) pour la vie à terre.

Conseils aux organisateurs :

Présence des bénévoles : d'expérience, il faut qu'il y ait le moins de changements dans l'équipe au cours du Championnat,

Pour les inscriptions : 2 personnes. Le fichier des inscrits sera fourni, mais il faut imprimer quelques documents en amont / contrôler les poids d'équipage + prendre les cautions + vérifier les autorisations parentales et certificats médicaux + faire remplir le droit à l'imgae/ proposer l'inscription au Whatsapp des coureurs + fournir la dotation textile